

Objectifs

- Résoudre les principales difficultés techniques de l'arrêté des comptes.
- Actualiser et approfondir les règles fiscales et comptables applicables aux différents actifs et passifs.
- Déterminer le résultat fiscal, calculer l'impôt sur les sociétés et la participation des salariés.

Participants / Prérequis

Comptables expérimentés, responsables comptables et financiers, contrôleurs de gestion, experts-comptables, commissaires aux comptes.

Prérequis : cette formation nécessite d'avoir de bonnes connaissances des techniques de comptabilité.

THEMES TRAITES

La réglementation comptable

- Options retenues pour la présentation des états financiers.
- Cadre légal et réglementaire du droit comptable.

Les difficultés relatives aux règles d'évaluation et de comptabilisation

- Les immobilisations incorporelles : frais de recherche et développement ; frais d'établissement ; immobilisations incorporelles créées en interne.
- Les immobilisations corporelles :
 - définition d'un actif amortissable ; amortissement par composant ;
 - dépenses de mise en conformité ;
 - dépenses de gros entretien.
- Le portefeuille-titres :
 - comptabilisation initiale ;
 - évaluation à la date de clôture ;
 - abandon de créances ;
 - cession de titres.
- Les stocks : coût d'entrée ; variation et évaluation à la date de clôture.
- Les créances : des créances douteuses aux pertes sur créances irrécouvrables.

- Les passifs :
 - conditions de constitution d'un passif ;
 - arbre de décision ;
 - évaluation.
- Les éléments de capitaux propres :
 - bénéfice et masse distribuable ;
 - prime d'émission ;
 - réserves réglementées ;
 - provisions réglementées ;
 - subventions d'investissement.

La détermination du résultat fiscal

- Le passage du résultat comptable au résultat fiscal.
- L'impôt sur les sociétés : notions d'impôt exigible et d'impôt différé.
- Le calcul de la participation des salariés et de la provision pour investissement.

L'annexe aux comptes annuels

- Les engagements hors bilan : recensement et prise en compte.
- Proposition d'une structure type d'annexe.
- Le focus sur certaines informations à communiquer

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects juridiques et techniques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Intervenant :

Francis Lefebvre Formation :

Louis MICHEL, Diplômé des Etudes Comptables et Financières. Son expérience « terrain », du cabinet d'expertise comptable à ses débuts, jusqu'aux directions financières de grands groupes internationaux tels qu'ALSTOM, AREVA, SAINT-GOBAIN et SYSTRA, apporte une approche opérationnelle et pratique à ses interventions.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02
Aucun délai n'est requis.

Durée : 3 jours, soit 21heures.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT :

Conditions tarifaires inter-entreprises : 1500 € HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : nous consulter

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins. Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en novembre 2021